



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

SEANCE DU 29 MAI 2018

2018/029 – Dotation de soutien à l'investissement local DSIL - projet toiture photovoltaïque école

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire relatif au projet de rénovation de la toiture de l'école de Montret et de la pose de panneaux photovoltaïques, après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité

De solliciter, à ce titre, la Dotation de soutien à l'investissement local DSIL auprès de l'Etat et d'autoriser Madame Le Maire à signer tout document relatif à cette opération et aux demandes de subventions s'y rapportant.

2018/030 – Marché de transport scolaire n°20758 – Voyages Marchal - avenant n°1

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires à partir de septembre 2018 et du marché de Transport scolaire, notre prestataire Voyages MARCHAL présente un avenant en moins-value pour la modification du nombre de jour de ramassage scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018-2019, à savoir 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

D'accepter l'avenant n°1 en moins-value de Voyages MARCHAL présentant un tarif journalier de 96,00 € HT journalier au lieu de 88,00 € HT, sur 4 jours au lieu de 5 qui porte le montant hebdomadaire du marché à 384,00 € HT au lieu de 440,00 € HT.

D'autoriser Madame La Maire à signer cet avenant en moins-value de Voyages MARCHAL sur le marché de transport scolaire n°20758.

2018/031 – Tarification matériel mis à disposition – logement 155 Route de Louhans

Le Maire présente au Conseil Municipal l'inventaire du matériel mis à disposition des locataires du logement communal de droite situé au 155 Route de Louhans destiné aux locations temporaires. Il est également présenté un tableau de proposition de tarification des éléments de vaisselle dans la cuisine en cas de casse ou de perte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De facturer tout matériel cassé ou disparu dans le logement au tarif de sa réparation ou de son remplacement vétusté.

D'accepter la tarification présentée ci-dessous pour chaque élément de vaisselle.

Matériel à disposition	Prix Unitaire TTC
Grosses tasses	3 €
Petites tasses	2 €
Soucoupes	1,50 €
Théière	15 €
Verres coca	2 €
Verres à pied	2 €
Gros verres	2 €
Verres martini	3 €
Support apéritif	5 €
Assiettes carrées	4 €
Assiettes à dessert	3 €
Assiettes creuses	4 €
Fait-tout et couvercle en verre	30 €
Casserole	10 €
Couvercle inox	8 €
Casseroles inox	15 €
Poêles	10 €
Plat	15 €
Saladier inox	4 €
Boîte plastique avec couvercle	2 €
Essoreuse à salade	10 €
Pichet en plastique bleu	1 €
Support inox	5 €
Ranges couverts en plastique	3 €
Couteaux	1 €
Fourchettes	0,80 €
Cuillères à soupe	0,80 €
Cuillères à café	0,50 €
Couteaux à steak	5 €
Couteaux divers	1 €
Couteau à beurre	0,80 €
Economes	1 €
Couteau à pain	18 €
Grands couteaux divers	18 €
Grande fourchette	3 €
Grand couteau Laguiole	8 €

2018/032 – Taux des taxes directes locales 2018

Madame La Maire sollicite le Conseil Municipal pour qu'il se positionne sur le taux des taxes directes locales pour l'année 2018.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal

Décide à l'unanimité

De maintenir, pour l'année 2018, les taux de fiscalité directe de façon suivante :

- 11,56 % pour la taxe d'habitation ;
- 7,82 % pour la taxe foncière sur le bâti ;
- 24,04 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

D'inscrire les recettes correspondantes aux résultats prévisionnels de ces taux de fiscalité dans le budget primitif principal.

2018/033 – Décision Modificative n°1 - Budget Principal

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60611 : Eau & assainissement	604.98 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	604.98 €	
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		604.98 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		604.98 €

2018/034 – Décision Modificative n°2 - Budget Principal

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie-électricité	600.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	600.00 €	
D 678 : Autres charges exception.		600.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		600.00 €